PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 3 novembre 2009, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Richard Boucher, Suzanne Chartrand, Brigitte Collin, Luce Deschênes Damian, Nicole Deschênes, Johanne de Villers, Normand Dufour, Manon Handfield, Claude Henri, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaétan Marcil, Hugues Ouellette, Hélène Roberge, Joel Santos, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Sylvie Tremblay, ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCE : monsieur Jean-François Rabouin.

Assistent également à cette séance: mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h30.

1.1 Assermentation des commissaires-parents

Madame la présidente souligne l'élection par les membres du Comité de parents de mesdames Isabel Godard et Carole Vigneault pour siéger au Conseil des commissaires.

Conformément à l'article 145 de la Loi sur l'instruction publique, mesdames Godard et Vigneault ont prêté serment et leurs déclarations d'assermentation sont déposées à l'annexe ACC-009-11-09.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-066-11-09 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
   1.1 Assermentation des commissaires-parents
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2009
4. Affaires en cours :
   4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public.
6. **Points de décision** :
   Secrétariat général
   6.1. Nomination des membres du Comité exécutif

6.2. Structure de participation des membres du Conseil / nomination sur certains comités
   6.2.1. Comité consultatif de transport des élèves
   6.2.2. Comité de sélection de professionnels
   6.2.3. Comité de révision de décision
   6.2.4. Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre
   6.2.5. Comité d'évaluation de la directrice générale
6.3. Règlements sur la délégation de fonctions et de pouvoirs en vertu de la LIP / adoption
6.4. Division du territoire en circonscriptions électorales en vertu des nouvelles dispositions de la LES et de la LIP / décision

Direction générale

6.5. Mandat au Comité de vérification / recommandations des vérificateurs externes
6.6. Scolarisation au secondaire des élèves résidant dans la ville de Contrecoeur / entente avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy 2009-2010

Service des ressources matérielles

6.7. Modification au mandat de l'architecte pour le réaménagement du centre administratif / décision

Service des ressources éducatives

6.8. Comité CSEHDAA- Nomination d'un représentant des organismes extérieurs **(**
6.9. Affiliation de la Commission scolaire des Patriotes à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu
   6.9.1. Autorisation pour l'affiliation de la Commission scolaire des Patriotes à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu
   6.9.2. Donner un mandat pour quatre représentants de la Commission scolaire des Patriotes d'agir à titre de délégués auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu

7. Points d'information :

Service de l'organisation scolaire

7.1 Effectif scolaire 2009-2010 (30 septembre 2009) – Prévisions de l'effectif scolaire 2010-2011 à 2013-2014 et Évolution des effectifs jeunes, formation générale des adultes et formation professionnelle 2000-2001 à 2009-2010

Secrétariat général

7.2 Processus de sélection pour le protecteur de l'élève / état de situation
7.3 Suivi à une décision du Conseil concernant une demande de révision de décision **(sujet traité à huis clos)**
7.4 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 15 septembre 2009
(document déposé dans le portail)

8. Affaires diverses.
9. Parole au public.
10. Rapport de la présidente
11. Parole aux membres du Conseil
12. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2009

C-067-11-09 Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2009, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS :

4.1. Suivi à la dernière séance

Néant

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant

6. <u>POINTS DE DÉCISION</u> :

Secrétariat général

6.1. Nomination des membres du Comité exécutif

Madame Suzanne Chartrand introduit ce point.

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, explique la procédure à suivre.

Nombre de membres au Comité exécutif

C-068-11-09 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de maintenir le nombre de membres du Comité exécutif à sept commissaires élus en vertu de la *Loi sur les élections scolaires,* incluant le président de la Commission scolaire, et des deux commissaires-parents.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Durée du mandat

C-069-11-09 Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle que la durée du mandat des membres du Comité exécutif se poursuive jusqu'à la fin du mandat actuel des membres du Conseil des commissaires tel que prescrit par la *Loi sur les élections scolaires*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nomination de deux scrutateurs ou scrutatrices

C-070-11-09 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge de nommer mesdames Angèle Latulippe et Catherine Houpert à titre de scrutatrices.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mise en candidature et clôture de la période de mise en candidature

Madame la présidente ouvre la période des mises en candidature, poste par poste, pour chacun des six postes à combler, le septième poste étant d'office dévolu à la présidente de la commission scolaire.

<u>Nomination du 1er membre</u>

C-071-11-09 Madame Hélène Roberge propose monsieur Marc-André Lehoux.
Madame Manon Handfield propose madame Lucie Legault.
Madame Luce Deschênes Damian propose monsieur Paul St-Onge.
Monsieur Gaétan Marcil propose monsieur Claude Henri.

C-072-11-09 Madame Suzanne Chartrand propose la clôture de la période de mise en candidature.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

› Acceptation ou refus de mise en candidature

Sur appel de la présidente, madame Lucie Legault et messieurs Marc-André Lehoux et Claude Henri déclinent la proposition. Monsieur Paul St-Onge accepte sa mise en candidature.

› Nomination.

Un scrutin n'étant pas nécessaire, madame la présidente déclare monsieur Paul St-Onge élu au Comité exécutif.

Nomination du 2e membre

C-073-11-09 Madame Hélène Roberge propose monsieur Marc-André Lehoux.

Il n'y a pas d'autre proposition de candidature.

C-074-11-09 Madame Suzanne Chartrand propose la clôture de la période de mise en candidature.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

› Acceptation ou refus de mise en candidature

Sur appel de la présidente, le candidat accepte sa mise en candidature.

› Nomination.

Madame la présidente n'ayant reçu qu'une seule mise en candidature, elle déclare monsieur Marc-André Lehoux élu au Comité exécutif.

Nomination du 3e membre

C-075-11-09 Monsieur Marc-André Lehoux propose madame Hélène Roberge.

Il n'y a pas d'autre proposition de candidature.

C-076-11-09 Madame Suzanne Chartrand propose la clôture de la période de mise en candidature.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

› Acceptation ou refus de mise en candidature

Sur appel de la présidente, la candidate accepte sa mise en candidature.

› Nomination.

Madame la présidente n'ayant reçu qu'une seule mise en candidature, elle déclare madame Hélène Roberge élue au Comité exécutif.

Nomination du 4e membre

C-077-11-09 Madame Manon Handfield propose madame Lucie Legault.

Il n'y a pas d'autre proposition de candidature.

C-078-11-09 Madame Suzanne Chartrand propose la clôture de la période de mise en candidature.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

› Acceptation ou refus de mise en candidature

Sur appel de la présidente, la candidate accepte sa mise en candidature.

› Nomination.

Madame la présidente n'ayant reçu qu'une seule mise en candidature, elle déclare madame Lucie Legault élue au Comité exécutif.

Nomination du 5e membre

C-079-11-09 Madame Brigitte Collin propose monsieur Richard Boucher.
Madame Hélène Roberge propose monsieur Luc Lamoureux.
Monsieur Paul St-Amand propose monsieur Alain Langlois.

C-080-11-09 Madame Suzanne Chartrand propose la clôture de la période de mise en candidature.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

› Acceptation ou refus de mise en candidature

Sur appel de la présidente, messieurs Richard Boucher et Alain Langlois déclinent la proposition. Monsieur Luc Lamoureux accepte sa mise en candidature.

› Nomination.

Un scrutin n'étant pas nécessaire, madame la présidente déclare monsieur Luc Lamoureux élu au Comité exécutif.

Nomination du 6e membre

C-081-11-09 Monsieur Gaétan Marcil propose monsieur Claude Henri.
Madame Hélène Roberge propose monsieur Alain Langlois.
Monsieur Sylvain Lacasse propose monsieur Normand Dufour.

C-082-11-09 Madame Suzanne Chartrand propose la clôture de la période de mise en candidature.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

› Acceptation ou refus de mise en candidature

Sur appel de la présidente, tous les candidats acceptent leur mise en candidature.

› Scrutin et décompte

Un scrutin a lieu.

C-083-11-09 Durant le décompte des voix, compte tenu de l'ordre du jour chargé, sur proposition de madame la présidente, on procède aux points 6.5. et 6.6.

Direction générale

6.5. Mandat au Comité de vérification / recommandations des vérificateurs externes

Madame Normande Lemieux, directrice générale, présente ce dossier.

Considérant qu'en vertu de la résolution no C-048-10-09, le Conseil des commissaires a institué le Comité de vérification conformément à l'article 193.1 LIP ;

Considérant que conformément au plan d'action des comités du Conseil établi en vertu de la résolution no C-046-10-09, une proposition de mandat a été étudiée en séance de travail du Conseil le 27 octobre 2009 concernant les recommandations des vérificateurs externes.

C-084-11-09 Il est proposé par monsieur Pierre Baril

que le Conseil des commissaires mandate le Comité de vérification pour recevoir et étudier le rapport et les recommandations des vérificateurs externes de la Commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6. Scolarisation au secondaire des élèves résidant dans la ville de Contrecœur / entente avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy 2009-2010

Madame Normande Lemieux présente ce dossier et répond aux questions et demandes de précision des membres du Conseil des commissaires.

Madame Manon Handfield et madame Brigitte Collin font part de certaines interrogations de parents à Contrecœur concernant la fréquentation des écoles à projets particuliers et les classes et services pour la clientèle EHDAA. Elles suggèrent qu'une clarification soit apportée aux parents.

Madame Normande Lemieux précise que ce sera fait.

Considérant les ententes de scolarisation intervenues entre la Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire de Sorel-Tracy depuis l'année scolaire 1998-1999 ;

Considérant l'article 213 de la *Loi sur l'instruction publique* obligeant notamment la Commission scolaire des Patriotes à consulter les parents de chaque élève susceptible d'être visé par une telle entente ainsi que le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

Considérant la résolution no C-073-12-08;

Considérant les résultats de la consultation réalisée à l'automne 2008 auprès des parents des élèves du primaire et du secondaire résidant dans la Municipalité de Contrecœur et du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

Considérant que cette consultation s'est effectuée auprès de tous les élèves visés de l'ordre d'enseignement primaire, couvrant ainsi plus de trois ans;

Considérant la volonté des deux commissions scolaires de conclure une entente pour les années scolaires 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012;

Considérant que le ministère a pris acte des résultats de notre consultation;

Considérant l'offre de service actuelle de la Commission scolaire des Patriotes;

C-085-11-09 Il est proposé par madame Manon Handfield

de conclure, pour l'année scolaire 2009-2010, l'entente de scolarisation entre la Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire de Sorel-Tracy tel que décrit au document déposé en annexe ACC-010-11-09

La proposition est adoptée à l'unanimité.

› Résultat du 1er tour de scrutin

Madame Suzanne Chartrand annonce le résultat du 1er tour de scrutin pour le 6e poste au Comité exécutif. Il n'y a pas de majorité et deux candidats sont à égalité. Un deuxième tour de scrutin est nécessaire pour déterminer lequel de ces 2 candidats reste dans la course. On procède donc à un 2e scrutin à cette fin.

C-086-11-09 Durant le décompte, sur proposition de madame la présidente, on procède aux points 6.7. et 6.8.

Service des ressources matérielles

6.7. Modification au mandat de l'architecte pour le réaménagement du centre administratif / décision

Madame Suzanne Chartrand introduit le sujet.

Monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

Considérant la résolution C-123-03-09, relative au mandat pour le réaménagement du centre administratif;

Considérant l'évaluation préliminaire des coûts de réaménagement de l'édifice De La Rabastalière;

Considérant les prévisions démographiques et les baisses de ratio maître/élèves;

Considérant les discussions avec les représentants de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville;

C-087-11-09 Il est proposé par monsieur Hugues Ouellette

— De poursuivre les analyses pour le réaménagement du centre administratif en incluant d'autres hypothèses, dont l'agrandissement du centre administratif sur le site actuel;

— De faire rapport au Conseil des commissaires à la séance en ajournement du 15 décembre 2009.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Messieurs Gaétan Marcil et Paul St-Onge se retirent durant le point 6.8.

Service des ressources éducatives

6.8. Comité CSEHDAA- Nomination d'un représentant des organismes extérieurs

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, présente ce dossier et fait part des trois candidatures reçues pour cette nomination. Elle répond aux questions et demandes de précision de mesdames et messieurs les commissaires.

Huis clos

C-088-11-09 Il est proposé par monsieur Joel Santos que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 20 h 33.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-089-11-09 Il est proposé par Paul St-Amand que l'assemblée redevienne publique.

Il est 20 h 52.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-090-11-09 Il est proposé par monsieur Joel Santos de mandater monsieur Michel Duperron pour siéger au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage pour l'année 2009-2010.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Messieurs Gaétan Marcil et Paul St-Onge reviennent à l'assemblée.

› Résultat du 2e tour de scrutin.

Madame Suzanne Chartrand annonce le résultat du 2e scrutin. Le nom de monsieur Normand Dufour est retiré.

Monsieur Claude Henri demeure candidat.

On procède à un 3e scrutin pour élire le 6e membre du Comité exécutif.

C-091-11-09 Durant le décompte, sur proposition de madame la présidente, on procède au point 6.9.

6.9. Affiliation de la Commission scolaire des Patriotes à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu

6.9.1. Autorisation pour l'affiliation de la Commission scolaire des Patriotes à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu

Madame Monique Sauvageau présente ce dossier et répond aux questions et demandes de précision de mesdames et messieurs les commissaires.

C-092-11-09 Il est proposé par madame Johanne de Villers que la Commission scolaire des Patriotes paie, pour l'année 2009-2010, une affiliation de 300,00 $ de base ainsi que 0,18 $ par élève du primaire et 0,19 $ par élève du secondaire, selon la population

étudiante de la Commission scolaire au 30 septembre 2009. Le montant total s'élève à 5 732.61 $.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9.2. Donner un mandat pour quatre représentants de la Commission scolaire des Patriotes d'agir à titre de délégués auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu

C-093-11-09 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse que la Commission scolaire des Patriotes mandate mesdames Ghislaine Desjardins, Anne-Marie Loiselle, ainsi que messieurs Denis Dragon et André Émond, à titre de délégués auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2009-2010 que l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu a soumis à notre attention. À cet effet, ils sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite Association et ainsi donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre Commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

› Résultat du 3e tour de scrutin.

Madame Suzanne Chartrand fait part du résultat du 3e tour de scrutin pour le 6e poste de membre du Comité exécutif et déclare monsieur Alain Langlois élu.

C-094-11-09 Vu la présence de public, sur proposition de monsieur Alain Langlois, le Conseil des commissaires convient de procéder immédiatement au point 9. de l'ordre du jour «Parole au public».

9. PAROLE AU PUBLIC

Madame Suzanne Chartrand invite les personnes présentes à prendre la parole.

Là-dessus, les personnes présentes font savoir qu'elles n'ont pas l'intention d'intervenir.

C-095-11-09 Après quoi, sur proposition de madame la présidente, on revient au point 6.2. de l'ordre du jour.

Madame Brigitte Collin quitte la séance.

6.2. Structure de participation des membres du Conseil / nomination sur certains comités

Madame Suzanne Chartrand présente ce point.

6.2.1. Comité consultatif de transport des élèves

Considérant l'article 188 LIP à l'effet que la Commission scolaire doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition doit être conforme au règlement du gouvernement;

Considérant que le *Règlement sur le transport des élèves* prévoit que deux commissaires doivent être désignés pour siéger sur ledit comité;

C-096-11-09 Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux de nommer monsieur Alain Langlois et madame France Lacasse membres du Comité consultatif de transport des élèves.

Que la durée du mandat des membres de ce comité soit à compter du 3 novembre 2009, et ce, jusqu'à la fin du mandat actuel des membres du Conseil des commissaires tel que prescrit par la *Loi sur les élections scolaires.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2.2. Comité de sélection de professionnels

C-097-11-09 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

Que deux commissaires siègent sur ce comité à titre de membres réguliers et deux substituts ;

De désigner les personnes nommées ci-après à titre de membres du Comité de sélection des professionnels ;

Membres réguliers :
Monsieur Marc-André Lehoux
Monsieur Hugues Ouellette

Membres substituts :
Monsieur Pierre Baril
Monsieur Paul St-Amand

Que la durée du mandat des membres de ce comité soit à compter du 3 novembre 2009, et ce, jusqu'à la fin du mandat actuel des membres du Conseil des commissaires tel que prescrit par la *Loi sur les élections scolaires.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2.3. Comité de révision de décision

Considérant la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève* adoptée par le Conseil des commissaires en vertu de la résolution no C-222-06-07 ;

Considérant que ladite Politique prévoit que le Conseil des commissaires désigne trois commissaires et cinq substituts parmi les commissaires élus, dont les responsables de comités (Comité de révision et comité ad hoc), ainsi qu'un commissaire parent et son substitut ;

Considérant la nécessité de nommer les membres du Comité permanent d'étude des demandes de révision de décision (Comité de révision) institué en vertu de ladite politique ainsi que des membres substituts ;

C-098-11-09 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de désigner les personnes nommées ci-après à titre de membres du Comité de révision, ou de membres substituts :

Membres réguliers :
Responsable du Comité de révision
Madame Luce Deschênes Damian

Responsable du comité ad hoc (au besoin)
Madame Lucie Legault

3e commissaire élu
Monsieur Sylvain Lacasse

Commissaire parent
Madame Carole Vigneault

Membres substituts :

Monsieur Luc Lamoureux
Monsieur Paul St-Onge
Monsieur Richard Boucher
Madame Hélène Roberge
Madame Nicole Deschênes

Commissaire parent
Madame Isabelle Godard

Que la durée du mandat des membres de ce comité soit à compter du 3 novembre 2009, et ce, jusqu'à la fin du mandat actuel des membres du Conseil des commissaires tel que prescrit par la *Loi sur les élections scolaires.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2.4. Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre

C-099-11-09 Il est proposé par madame Hélène Roberge :

Que six commissaires siègent sur ce comité à titre de membres réguliers et deux substituts;

De désigner les personnes nommées ci-après à titre de membres du Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre ;

Membres réguliers :
Madame Suzanne Chartrand
Monsieur Alain Langlois
Monsieur Gaëtan Labelle
Monsieur Claude Henri
Monsieur Luc Lamoureux

Commissaire parent
Madame Carole Vigneault

Membres substituts :
Monsieur Marc-André Lehoux
Monsieur Richard Boucher

Que la durée du mandat des membres de ce comité soit à compter du 3 novembre 2009, et ce, jusqu'à la fin du mandat actuel des membres du Conseil des commissaires tel que prescrit par la *Loi sur les élections scolaires.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2.5. Comité d'évaluation de la directrice générale

C-100-11-09 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

Que cinq commissaires siègent sur ce comité à titre de membres réguliers ;

De désigner les personnes nommées ci-après à titre de membres du Comité d'évaluation de la directrice générale :

Madame Suzanne Chartrand
Madame Hélène Roberge
Monsieur Marc-André Lehoux
Madame Luce Deschênes Damian

Commissaire parent
Madame Isabel Godard

Que la durée du mandat des membres de ce comité soit à compter du 3 novembre 2009, et ce, jusqu'à la fin du mandat actuel des membres du Conseil des commissaires tel que prescrit par la *Loi sur les élections scolaires.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame la présidente remercie les commissaires pour leur implication dans le travail des comités. D'autre part, elle félicite madame Brigitte Collin et monsieur Gaétan Marcil pour leur élection à titre de conseillers municipaux à la ville de Varennes le 1er novembre dernier.

6.3. Règlements sur la délégation de fonctions et de pouvoirs en vertu de la LIP / adoption

Madame Suzanne Chartrand rappelle le cheminement de ce dossier.

Considérant le plan de travail établi le 24 mars 2009 concernant la révision de l'ensemble des règlements sur la délégation de fonctions et de pouvoirs et les éléments de reddition de comptes s'y rattachant;

Considérant que les membres du Comité consultatif de gestion ont été consultés le 9 septembre et le 8 octobre 2009;

Considérant que les représentants de l'Association des cadres scolaires et ceux de l'Association des directions d'école ont été consultés par la directrice générale;

Considérant que le Conseil des commissaires, en séance de travail le 22 septembre et le 27 octobre 2009, a donné son aval sur l'ensemble du dossier;

C-101-11-09 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian :

1) d'adopter les règlements suivants :

Règlement no 1 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, incluant :

1.0 Règlement no 1.0 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs – encadrement général

1.1 Règlement no 1.1 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au Comité exécutif

1.2 Règlement no 1.2 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général

1.3 Règlement no 1.3 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général adjoint

1.4 Règlement no 1.4 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au secrétaire général

1.5 Règlement no 1.5 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources éducatives

1.6 Règlement no 1.6 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources humaines

1.7 Règlement no 1.7 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources financières

1.8 Règlement no 1.8 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources matérielles

1.9 Règlement no 1.9 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au coordonnateur du Service des ressources matérielles

1.10 Règlement no 1.10 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources informatiques

1.11 Règlement no 1.11 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service de l'organisation scolaire

1.12 Règlement no 1.12 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur d'école

1.13 Règlement no 1.13 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur de centre

1.14 Règlement no 1.14 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service aux entreprises

1.15 Règlement no 1.15 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au secrétaire général adjoint

1.16 Règlement no 1.16 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur adjoint du Service des ressources éducatives

1.17 Règlement no 1.17 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur adjoint du Service des ressources humaines

1.18 Règlement no 1.18 – 2009 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur adjoint d'école

2) d'abroger les règlements sur la délégation de fonctions et de pouvoirs adoptés le 13 mars 2007 par la résolution no C-132-03-07 tels qu'énumérés ci-après :

Règlement n° 1.0-2007 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs - encadrement général

1) Règlement n° 1.1 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au Comité exécutif;
2) Règlement n° 1.2 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général;
3) Règlement n° 1.3 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général adjoint;
4) Règlement n° 1.4 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au secrétaire général;
5) Règlement n° 1.5 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources éducatives;
6) Règlement n° 1.6 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources humaines;
7) Règlement n° 1.7 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources financières;
8) Règlement n° 1.8 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources matérielles;
9) Règlement n° 1.9 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au coordonnateur du Service des ressources matérielles;
10) Règlement n° 1.10 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service des ressources informatiques;
11) Règlement n° 1.11 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur du Service de l'organisation scolaire;

12) Règlement n° 1.12 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur d'école;
13) Règlement n° 1.13 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur de centre.

lesquels sont remplacés par les règlements adoptés par la présente résolution;

De fixer la date d'abrogation et de remplacement desdits règlements adoptés par la résolution C-132-03-07 à la date d'entrée en vigueur des nouveaux règlements, soit le jour de la publication de l'avis public de leur adoption.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Sylvie Tremblay et monsieur Gaétan Marcil quittent l'assemblée.

6.4. Division du territoire en circonscriptions électorales en vertu des nouvelles dispositions de la LES et de la LIP / décision

Madame Suzanne Chartrand présente ce dossier.et répond au questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* et la *Loi sur les élections scolaires* à l'effet, notamment, de diminuer le nombre de circonscriptions électorales sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant l'étude de ce dossier en séance de travail du Conseil des commissaires le 27 octobre 2009;

C-102-11-09 Il est proposé par monsieur Claude Henri :

de prendre acte des modifications législatives et de ne pas demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la Commission scolaire à établir des circonscriptions additionnelles.

Monsieur Gaëtan Labelle demande le vote.

Votent pour : 16
Votent contre : 5

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées

7. POINT D'INFORMATION :

Service de l'organisation scolaire

7.1. Effectif scolaire 2009-2010 (30 septembre 2009) – Prévisions de l'effectif scolaire 2010-2011 à 2013-2014 et Évolution des effectifs jeunes, formation générale des adultes et formation professionnelle 2000-2001 à 2009-2010

Madame Sylvie Tremblay et monsieur Gaétan Marcil reviennent à l'assemblée.

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier et répond aux questions et demandes de précision de mesdames et messieurs les commissaires.

Secrétariat général

7.2. Processus de sélection pour le protecteur de l'élève / état de situation

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, présente un état de situation sur le processus en cours.

Les entrevues sont prévues d'ici à la fin novembre 2009.

Nous sommes toujours en attente du règlement de la ministre.

C-103-11-09 Sur proposition de madame la présidente, on passe aux points 7.4. et suivant avant de traiter le point 7.3. à huis clos en fin de séance.

7.4. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 15 septembre 2009
(document déposé dans le portail)

8. AFFAIRES DIVERSES

Dossier de la pandémie de grippe AH1N1

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, présente un état de situation sur ce dossier et répond aux questions et demandes de précision de mesdames et messieurs les commissaires.

Monsieur Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines, apporte des explications additionnelles.

10. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Suzanne Chartrand dépose et présente son rapport.

Activités politiques et de représentation

— CE de la Table des partenaires de développement social du bassin de Chambly (23 septembre)
— Tournoi de golf du Centre montérégien de réadaptation (24 septembre)
— Participation à la consultation du gouvernement du Québec dans les CRÉ, en vue de développer le 2e plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale (28 septembre)
— CE et CA de la CRÉ Montérégie Est (30 septembre)
— CA de la Table des partenaires en développement social du Bassin de Chambly (30 septembre)
— Rencontre avec la députée Marie Malavoy et les représentants de la Fondation Culture (5 octobre)
— Inauguration de l'édifice de la Régie de police à Beloeil (7 octobre)
— Lancement de l'entente sur le projet de conciliation travail-études de la CRÉ Longueuil (7 octobre)
— Comité de transport de la Table des partenaires en développement social du Bassin de Chambly (19 octobre)
— CE de la CRÉ Montérégie Est (23 octobre)
— Rencontre avec le député Stéphane Bergeron (26 octobre)
— Participation à la signature de l'entente de partenariat entre la CSP et le Centre Jeunesse de la Montérégie (27 octobre)
— Rencontre avec le maire et la directrice générale de la ville de Beloeil (27 octobre)
— Spectacle de l'Halloween de l'OSDL tenu dans le cadre de leur Série Portée Pédagogique (28 octobre)

Activités CSP, RCSM et FCSQ

— Commission permanente sur les ressources humaines de la FCSQ (25-26 septembre)
— Séance publique d'information concernant l'intégration de la 4e et 5e secondaire à l'école secondaire Le Carrefour à Varennes (7 octobre)
— Allocution à l'école Ludger-Duvernay à Verchères en l'honneur de son 50e anniversaire (8 octobre)

— Inauguration du parc-école à l'école Le Sablier (14 octobre)
— Participation à la rencontre du Conseil supérieur de l'éducation du Québec et de la Table interordres de la Montérégie (15 octobre)
— Comité de formation des élu(e)s de la FCSQ (16 octobre)
— Conseil général de la FCSQ (16 et 17 octobre)

11. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Sylvain Lacasse demande une mise à jour sur la question du transport scolaire à Saint-Basile-le-Grand.

Madame Suzanne Chartrand apporte des explications et souligne que la problématique qui avait été soulevée a été réglée.

On revient au point 7.3.

7.3. Suivi à une décision du Conseil concernant une demande de révision de décision (sujet traité à huis clos)

Huis clos

C-104-11-09 Il est proposé par madame Hélène Roberge que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 22 h 01.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-089-11-09 Il est proposé par madame Hélène Roberge que l'assemblée redevienne publique.

Il est 22 h 38.

Sur ce, on passe au point 12. «Levée de la séance».

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-106-11-09 À 22h40, il est proposé par monsieur Luc Lamoureux de lever la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

_____ _____

présidente secrétaire général

AG/jp